

**Procès-verbal de la séance ordinaire tenue  
Le 2 décembre 2013 à Sainte-Christine**

Séance régulière tenue à la salle municipale sise au 629, rue des Loisirs à  
20h00 à Sainte-Christine, province de Québec

**SONT PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :**

**Et les conseillers suivants :**

Monsieur Patrick Benoît  
Monsieur Simon Dufault  
Monsieur Jean-Marc Ménard  
Monsieur Mario Noël  
Monsieur Gilles Roberge  
Monsieur Gilbert Grenier

Tous formant quorum sous la présidence de Madame Huguette St-Pierre Beaulac,  
maire

**Était également absente :**

Madame Caroline Lamothe, directrice générale, secrétaire-trésorière

**Était également présent:**

M. David Thériault, secrétaire-trésorier adjoint

254-12-2013 Il est proposé par M. Patrick Benoît  
Et résolu à l'unanimité d'accepter le remplacement de Mme Caroline Lamothe  
secrétaire-trésorière de la municipalité par M. David Thériault pour la séance  
régulière du conseil du 2 décembre 2013.

**1. MOMENT DE RÉFLEXION**

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

255-12-2013 Il est proposé par M. Patrick Benoît et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du  
jour en ajoutant les points suivants et en laissant le point varia ouvert :

**SÉCURITÉ PLUBLIQUE**

b) Plan de la caserne

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 12 NOVEMBRE 2013**

256-12-2013 Il est proposé par M. Mario Noël  
Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12  
novembre 2013 soit adopté tel que présenté.

**4. SUIVI**

Un suivi des procès-verbaux des séances est fait avec tous les conseillers.

**5. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS DE  
NOVEMBRE 2013**

257-12-2013 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard et résolu à l'unanimité d'approuver la  
liste des comptes soumise séance tenante. Cette liste de chèques fait partie  
intégrante de la présente résolution.

<b>Comptes soumis à l'approbation du conseil</b>		
Comptes payés	Chèque # 359 à 399	40 554.53\$
Salaires payés	Chèque # 378 à 427	10 826.78\$

	<b>Total</b>	<b>51 381.31\$</b>
--	--------------	--------------------

## **6. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Le maire répond aux questions des citoyens.

M Marc Saint-Cyr et M. Richard Chartier

## **7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **A. Avis de motion pour l'adoption du règlement de taxation pour l'année 2014**

258-12-2013 Un avis de motion est présentement donné par M. Mario Noël pour l'adoption du règlement de taxation pour l'année 2014 suite à l'adoption du budget 2014

### **B) Déclarations pécuniaires**

Le document « Intérêts pécuniaires 2014 » a été déposé au bureau du greffier par tous les élus qui ont remis le document dûment complété. Les membres du Conseil sont informés que ce document sera transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

### **C) Calendrier des séances ordinaires de l'année 2014**

259-12-2013 Conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, il est proposé par M. Gilles Roberge et résolu à l'unanimité d'adopter le calendrier des séances ordinaires du Conseil de la Municipalité de Ste-Christine, tel que présenté ci-dessous.

Le 13 janvier 2014	Le 7 juillet 2014
Le 3 février 2014	Le 4 Août 2014
Le 3 mars 2014	Le 2 septembre 2014
Le 7 avril 2014	Le 6 octobre 2014
Le 5 mai 2014	Le 3 novembre 2014
Le 2 juin 2014	Le 1 décembre 2014

L'heure du début des séances ordinaires est fixée à 20h00.

### **D) Dépôt registre des avantages reçus**

L'adjoint à la direction général mentionne qu'il n'y a aucun élu qui a déclaré avoir reçu des avantages en référence au code d'éthique et de déontologie.

### **E) Réunion du mois de janvier 2014**

La réunion du mois de janvier 2014 est prévue lundi, le 13 janvier 2014 à 20 heures.

### **F) Fermeture du bureau municipal pour le congé de Noël**

260-12-2013 Il est proposé par M. Gilles Roberge et résolu à l'unanimité de fermer le bureau municipal du 24 décembre 2014 au 5 janvier 2014 inclusivement pour les vacances des fêtes.

### **G) Bénévoles pour la guignolée**

Les élus et les employés sont invités à participer à la guignolée du 15 décembre 2013.

### **H) Nomination des membres du CCU**

Point remis

**D) Souper de Noël**

261-12-2013 Il est proposé par M. Gilbert Grenier  
Et résolu à l'unanimité d'autoriser une dépense de 20\$ par élus, cadres municipaux et employés du bureau pour le repas des fêtes du 13 décembre 2013.

**J) Achat d'un ordinateur portable**

262-12-2013 Il est proposé par M. Patrick Benoît  
Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat en 2013 d'un ordinateur portable au montant de 1315.26 taxes incluses pour faciliter les fonctions et le travail de la Directrice générale.

**K) IPC**

263-12-2013 Il est proposé par M. Gilles Roberge  
Et résolu à l'unanimité d'accepter une hausse salariale de l'ordre de 0.8% pour l'année 2014 en se référant à IPC de Montréal de septembre 2013.

**L) Demande de la nouvelle locataire du restaurant**

ATTENDU QUE suite à l'adoption de la résolution # 212-10-2011 accordant une subvention équivalente au montant des taxes municipales pour une période de trois ans;

ATTENDU QU'il y a eu le changement de locataire au cours de l'année 2013 et que la subvention accordée à la locataire précédente n'est pas arrivée à terme,

Attendu que les nouveaux locataires demande de continuer cette subvention jusqu'à terme;

264-12-2013 Il est proposé par M. Gilbert Grenier  
Et résolu à l'unanimité d'accorder cette subvention jusqu'à échéance.

**M) Rencontre budget**

Une rencontre est prévue le 5 décembre à 19h30 pour la finalisation du budget ainsi que le règlement de taxation pour l'année 2014.

**8. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**A) Rapport du chef pompier**

M. Jacques Leclair fait le compte rendu du mois aux élus. M. Leclair mentionne également que les pompiers de Sainte-Christine ont acheté un défibrillateur à même le fond constitué par les pompiers.

**B) Achat de matériel**

265-12-2013 Il est proposé par M. Simon Dufault  
Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de boyaux forestiers, de lance et de lampes pour un total d'environ de 3 000\$ taxes en sus pour l'année 2013.

**C) Plan de la caserne**

ATTENDU QU'une réunion a été faite le 27 novembre 2013 avec le comité de la caserne, membre du conseil municipal, ingénieurs et architecte pour la présentation des plans;

ATTENDU QUE M. Jean-Marc Ménard et M. Gilbert Grenier sont absents à cette rencontre.

ATTENDU QUE suite aux informations reçues de l'architecte et de l'ingénieur en mentionnant que la modification des plans ne sera plus possible sauf en monnayant des coûts supplémentaires et des surplus de travail pour faire les corrections ;

ATTENDU QUE suite aux recommandations des services professionnels aux quatre conseillers présent et membre du comité de la caserne voici les modifications apportés aux plan : la modification des portes de garage de la caserne, le revêtement extérieur des murs et du toit et les composantes des murs.

ATTENDU QUE l'ajout de la tour avec l'horloge comme présenté sur le plan initiale a été fait par M. Patrick Benoît, M. Simon Dufault, M. Mario Noël et M. Gilles Roberge. Le coût approximatif de cet ajout s'élève entre 10 000\$ à 20 000\$ moins le subvention de 70%.

ATTENDU QU'une rencontre a été faite le 28 novembre avec tous les élus pour un compte rendu de la réunion du 27 novembre et tous étaient présents.

266-12-2013

Une proposition est apportée par M. Jean-Marc Ménard  
Avant d'accepter les plans finaux, d'avoir en main l'information supplémentaire sur le coût de la tour

Le vote est demandé par M. Simon Dufault et la proposition de M. Jean-Marc Ménard est rejetée à majorité

## **9. TRANSPORT VOIRIE**

### **A) Rapport de l'inspecteur**

M. Gilles Tétreault, Inspecteur en voirie, fait son rapport.

### **B) Tournée des chemins**

Un rapport est fait par le maire et l'inspecteur sur les travaux à effectués en 2014.

## **10. HYGIÈNE DU MILIEU**

### **A) Achat conjoint des bacs roulants pour l'année 2014**

Point remis

### **B) Signature du contrat SPAD**

267-12-2013

Il est proposé par M. Patrick Benoît  
Et résolu à l'unanimité d'autoriser la Directrice générale et la mairesse à signer l'entente entre la municipalité et la SPA de Drummondville pour l'administration des licences de chiens et la réglementation du G100.

### **C) Tortue des bois.**

268-12-2013

Il est proposé par M. Gilles Roberge  
Et résolu à l'unanimité d'appuyer le projet d'identification de la tortue des bois, une espèce vulnérable et d'autoriser la Directrice générale à signer le document de licence d'utilisation du Rapport produit par OBV Yamaska

## **11. URBANISME**

## **12. LOISIRS CULTURE**

## **13. RAPPORT**

## **14. VARIA**

**A) Projet (Bande riveraine pour la biodiversité dans la ZIPP Duncan-Cressey)**

ATTENDU que le projet de la CDRN entend procéder à l'aménagement de bandes riveraines multifonctionnelles sur le territoire du projet Forêt faune Arc-en-ciel, partie des bassins versants de la rivière Noire, de la rivière Le Renne et de la rivière Jaune;

ATTENDU que la CDRN sollicite le partenariat de la municipalité dans la réalisation de ce projet;

ATTENDU que le projet sera réalisé en partie sur le territoire de Ste-Christine;

ATTENDU que le projet rejoint l'objectif de la municipalité de prévenir la dégradation des rives et assurer le bon état des cours d'eau;

**PAR CES FAITS**

269-12-2013

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard

Et résolu à l'unanimité d'appuyer la Corporation du développement de la rivière Noire dans la réalisation du projet « Bandes riveraines pour la biodiversité dans la ZIPP Duncan- Cressey ».

**B) Projet (La bande croissante)**

ATTENDU que la CDRN a comme objectif de restaurer la santé des habitats aquatiques du territoire visé par le projet Forêt-faune Arc-en-ciel et que le projet a été déposé auprès de la Fondation de la faune du Québec (Ministère des Ressources naturelles);

ATTENDU qu'une partie du projet sera réalisée sur le territoire de la municipalité de Ste-Christine;

ATTENDU que le projet rejoint les objectifs de préserver les caractéristiques des habitats fauniques et de prévenir la dégradation des rives, du littoral et des plaines inondables;

ATTENDU que la municipalité de Ste-Christine vise à assurer la conservation des cours d'eau sur son territoire;

**PAR CES FAITS,**

270-12-2013

Il est proposé par M. Mario Noël

Et résolu à l'unanimité d'appuyer la Corporation de développement de la rivière Noire dans la réalisation du projet « la bande croissante ».

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

271-12-2013

Il est proposé par M. Gilles Roberge

Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 21h30

*En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.*

\_\_\_\_\_  
Caroline Lamothe  
Directrice générale et

\_\_\_\_\_  
Huguette St-Pierre Beaulac  
Mairesse